

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL n° 2025/07/30 A&R 2025/05/23

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de MAUSSAC (Corrèze), régulièrement convoqué, s'est réuni, Salle de la Mairie, sous la présidence de Nelly SIMANDOUX, Maire.

Date de convocation : 30/06/2025

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 09

Etaient présents : Nelly SIMANDOUX, Nadine COUDERT, Laurence MOCAËR, Françoise AURIAC, Sébastien COIGNAC, Christophe FIGAROLA, Sébastien TROUVE.

Excusé : Jean-Luc PINLET, Christophe CHARRIN.

Françoise AURIAC a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Modification des statuts de Haute-Corrèze Communauté A&R 2025/05/23 :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté préfectoral du 13 décembre 2022 portant modification des statuts de Haute Corrèze Communauté ;

Considérant la délibération n° 2025-02-09 en date du 10 avril 2025 de Haute-Corrèze Communauté approuvant la modification des statuts ;

Madame le maire explique qu'il convient d'approuver la mise à jour des statuts de Haute-Corrèze Communauté. Elle expose le projet de statuts qu'il convient d'acter et qui comporte la modification suivante :

- Autres compétences :
Création, gestion et exploitation d'un abattoir d'intérêt communautaire.

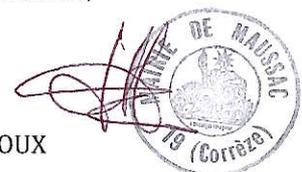
Madame le Maire invite donc le conseil municipal à délibérer sur ces modifications statutaires.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la modification statutaire ci-dessus ;
- **APPROUVE** les nouveaux statuts ci-annexés ;
- **DEMANDE** à monsieur le Préfet de bien vouloir adopter l'arrêté requis dès lors que les conditions de son édicton seront remplies.

Pour extrait conforme,
Le Maire

Nelly SIMANDOUX



Fait et délibéré en Mairie de MAUSSAC, le 04 juillet 2025